



Monsieur le Ministre,

Depuis des années, la DGFIP a mis en œuvre une politique drastique de réduction du réseau de proximité. Les directions locales appliquent ces politiques avec pour seul objectif de faire des économies sans tenir compte des besoins des usagers et en particulier des plus fragiles.

Les Trésoreries en milieu rural de notre département ferment les unes après les autres : Saint-Amans-Soult, Labruguière, Vabre, Cuq-Toulza, Vielmur-sur-Agout, Brassac, Monestiés, Lisle-sur-Tarn, Castelnau-de-Montmiral, Montredon-Labessonnié, Lautrec, Cordes, Alban, Valence-d'Albigeois. Ces Trésoreries ont disparu de la carte des services publics du Tarn.

Au 1er janvier 2019, notre direction départementale projette de fermer la Trésorerie de Dourgne, dernière Trésorerie de catégorie C4 du Tarn.

La ruralité est souvent mise en avant, pourtant toutes ces décisions politiques vont à l'encontre du projet de cohésion sociale et territoriale. La défense de la ruralité est un des enjeux du moment et fait partie des préoccupations de vos concitoyens, et pourtant de nombreux usagers de notre département devront se déplacer toujours plus loin pour effectuer leurs démarches administratives.

En tant qu'organisations syndicales, nous considérons que le remplacement des services de proximité par la « e-administration » et plus particulièrement dans notre département, n'est pas une solution à hauteur des besoins, notamment pour les personnes les plus fragiles. De nombreuses « zones blanches » subsistent dans le Tarn, et les difficultés à accéder au haut débit pour beaucoup de tarnais sont réelles.

D'autres restructurations sont programmées au 1er janvier 2019 comme le transfert du service des impôts des entreprises (SIE) de Gaillac à Albi et le transfert du SIE de Mazamet à Castres.

Les députés et un sénateur du Tarn vous ont alerté le 12 avril sur ces sujets : ils pensent « qu'il faut désormais cesser ces fermetures ». Ces restructurations sont à l'état de projet, et il vous est possible, Monsieur le ministre, d'en ordonner l'abandon.

Par ailleurs, le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE) d'Albi sera purement et simplement transféré à Castres au 1er septembre 2018, qui deviendra le seul SPFE du département. Au vu de la configuration de notre département, avec deux villes de taille similaire (Albi et Castres), il aurait été préférable de maintenir une antenne du SPFE à Albi. Là encore, Monsieur le ministre, vous pouvez intervenir et permettre la création de cette antenne.

Dans notre département depuis plus de 10 ans, ce sont plus de 150 emplois qui ont été détruits dans notre administration.

Lors des journées de mobilisation et de grève du 22 mars et du 3 mai, les agents des finances du Tarn ont fait part de leurs exaspération, et de leurs difficultés à exercer leurs missions dans des conditions de travail toujours plus dégradées.

Les taux de grévistes tarnais pour ces 2 journées (48,85 % le 22 mars, 20,65 % le 3 mai) étaient dans les plus élevées de toutes les directions, ce qui démontre indéniablement les difficultés rencontrées par nos collègues tarnais. Et qu'en sera-t-il, demain, avec les futures suppressions d'emplois promises par le Président de la République ?

Bien entendu, nous pourrions évoquer d'autres sujets d'actualités comme la mise en œuvre des nouvelles règles de gestion, en rappelant que le Tarn est préfigurateur au 1er septembre 2019, les propositions de CAP2022, les expérimentations en cours, le prélèvement à la source, etc... mais nous laissons le soin à nos diverses instances nationales de discuter de ces sujets.

| <b>Aurélien FABRE</b>                           | <b>Sophie BOUYGUES</b>                   | <b>Michel SUAUA</b>          | <b>Brigitte BELLUZO</b>        |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Solidaires Finances Publiques<br>06-45-22-31-23 | CGT Finances Publiques<br>06-87-24-23-47 | F.O. DGFIP<br>06-88-91-47-14 | CFDT – DGFIP<br>06-77-63-50-96 |